

Question orale de M. de Wasseige à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, sur « la suspension par le groupe Nuode de son projet d'investissement en Wallonie »

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Monsieur le Ministre, ce samedi 7 septembre, nous apprenions que le groupe chinois Nuode avait indiqué dans un courrier transmis aux autorités wallonnes cet été la suspension de ses projets d'investissement en Europe pour cause d'incertitude. Le projet principal porte sur la construction d'une usine dédiée à la production de feuilles de cuivre composant des batteries pour les véhicules électriques sur le site de Dour. Ce projet, d'une capacité annuelle de 30 000 tonnes, devrait représenter un investissement de 500 millions et la création de 510 emplois, dont 450 emplois locaux.

Monsieur le Ministre, disposez-vous de plus d'informations sur les raisons de la suspension de ces projets ? Les services de Wallonie Entreprendre et de l'AWEx ont-ils pris des contacts avec la société afin de dissiper l'incertitude évoquée par l'investisseur, et avec quel résultat ? Devons-nous craindre un abandon définitif de cet investissement majeur ?

Ce projet prenait place dans un appel à projets initié par votre prédécesseur visant à créer un écosystème dans le domaine des batteries, ce qui a évidemment beaucoup de sens. Sept projets avaient été retenus pour un investissement total de 713 millions d'euros et la création de 613 emplois. Le projet de Nuode, faut-il le rappeler, en constitue le plus important. La suspension met-elle en péril la création de cet écosystème ? Pouvez-vous faire le point sur les autres projets sélectionnés ?

Enfin, ce projet avait été retenu dans la liste des projets communiquée à la Commission européenne dans le cadre de la stratégie RepowerEU. Quelles seront les conséquences de cette suspension sur ce financement européen ?

Mme la Présidente. – La parole est à M. le Ministre Jeholet.

M. Pierre-Yves Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation. – Messieurs les Députés, le groupe Nuode a effectivement annoncé à ses partenaires wallons la décision de son conseil d'administration de suspendre – j'insiste – son projet d'investissement et de construction d'une usine en Europe et plus particulièrement en Wallonie. La raison avancée est liée à un marché international instable qui touche le secteur des batteries et notamment les films de cuivre, produit phare de l'entreprise, comme M. de Wasseige l'a dit. Cette situation dépasse le cadre de la Wallonie, affectant toute l'industrie avec plusieurs projets européens de gigafactories également suspendus ou annulés.

Des contacts réguliers ont été maintenus entre les représentants de Nuode et les services wallons en charge d'accompagner ce projet, que ce soit Wallonie Entreprendre ou l'AWEx, et ce, tout au long de l'année 2024, ainsi qu'à la suite de l'annonce de la suspension du projet puisque, comme je l'ai dit, c'est une

suspension. À ce stade, il ne s'agit pas d'un abandon du projet, même si la nouvelle n'est pas bonne. Malgré ce travail d'accompagnement de nos opérateurs wallons, l'évolution du marché a malheureusement eu raison des arguments présentés par la Wallonie.

Le groupe Nuode a salué ses partenaires wallons pour leur collaboration et a signalé qu'il pourrait reconsidérer la Wallonie comme premier choix en Europe si les conditions de marché s'améliorent. C'est tout de même un élément important. Cependant, à ce stade, il est difficile de mesurer si ce projet européen verra ou pas le jour, même si tout a été fait pour maximiser les chances de voir ce projet se concrétiser en Wallonie. La chaîne de valeur des batteries reste une réelle opportunité pour notre Région dans l'optique de réindustrialisation nécessaire et ambitieuse que nous défendons.

Nous continuerons, via nos services – Wallonie Entreprendre, l'AWEx ou MecaTech – à soutenir cet écosystème – pour répondre à la question de M. Sahli – en accentuant la sensibilisation, l'accompagnement et le financement de projets en lien avec la transition énergétique. Le développement d'un écosystème local dans une chaîne de valeur clé pour la transition énergétique est un travail de longue haleine et la suspension de ce projet ne remet pas en cause la volonté wallonne de s'y inscrire.

Pour répondre à M. de Wasseige, concernant les autres projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par Wallonie Entreprendre en 2023, plusieurs sont toujours en cours de développement. Un des lauréats est en phase de financement, tandis que les discussions se poursuivent pour les autres ; certains avec un financement wallon, d'autres non. La suspension du projet de Nuode ne remet pas en cause notre volonté d'investir dans cette filière via Wallonie Entreprendre. La dynamique autour de celle-ci reste forte et toutes les options pour poursuivre le développement de cette industrie en Wallonie sont et seront demain examinées.

Enfin, en ce qui concerne la subvention accordée au groupe Nuode dans le cadre de la stratégie RepowerEU, l'entreprise y a renoncé. Des discussions vont avoir lieu avec la Commission européenne afin de réaffecter ce budget à des initiatives en faveur de la transition énergétique et de la relocalisation industrielle en Wallonie.

Mme la Présidente. – La parole est à M. de Wasseige.

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour votre réponse. De fait, on peut être un peu moins inquiet quand vous parlez de suspension et non d'abandon.

J'espère que les contacts et la situation internationale permettront que le groupe Nuode reconsidère son projet. Je suis rassuré d'entendre que s'il le reconsidère, son intention serait de le faire en Wallonie ; vous avez dit que la Wallonie serait en première ligne. Je suis également rassuré du fait que le groupe a salué les bonnes relations entre eux, Wallonie Entreprendre et l'AWEx.

Sur le volet plus large, je suis satisfait d'entendre que l'écosystème continuera d'être soutenu et qu'il n'y a pas de remise en cause à ce niveau. C'est une bonne décision dès lors que tous les projets autour des batteries sont clés et qu'avoir une certaine autonomie wallonne dans ce domaine est un élément important dans le cadre de la réindustrialisation nécessaire de la Wallonie et de la non-dépendance par rapport à d'autres opérateurs.

Je suis content d'entendre qu'il y aura une potentielle réaffectation de la subvention à laquelle Nuode a décidé de renoncer, ce qui me paraît correct.

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour le suivi de ce dossier.